



République Française

MAIRIE DE MONTLAUR
Haute-Garonne
Commune du Sicoval

MARIAGE DE

M

M

Le.....àheures

Par

MERCI DE BIEN VOULOIR REMPLIR TOUTES

LES RUBRIQUES EN LETTRES MAJUSCULES

RENSEIGNEMENTS SUR LES FUTURES ÉPOUSES OU FUTURS ÉPOUX

La future épouse ou le futur époux

Nom :..... **Prénoms**
Professionnationalité.....
Né(e) leà
Domicilié(e) à
Résidant à
Téléphone :
Mail :
Célibataire, veuf(ve) de, divorcé(e) de

De : Nom du pèrePrénoms
Profession.....
Adresse
Divorcé- décédé

Et de : Nom (de naissance) de la mèrePrénoms
Profession.....
Adresse
Divorcée- décédée

La future épouse ou le futur époux

Nom :..... **Prénoms**
Professionnationalité.....
Né(e) leà
Domicilié(e) à
Résidant à
Téléphone :
Mail :
Célibataire, veuf(ve) de, divorcé(e) de

De : Nom du pèrePrénoms.....
Profession.....
Adresse
Divorcé- décédé

Et de Nom (de naissance) de la mèrePrénoms.....
Profession.....
Adresse
Divorcée- décédée

Contrat de mariage reçu par maître
Notaire à**le**

Le mariage sera-t-il célébré religieusement ?

Témoins des futures épouses ou futurs époux :

Nom :.....**Prénoms**
Profession
Né(e) leà
Adresse

Nom :.....**Prénoms**
Profession
Né(e) leà
Adresse

Nom :.....**Prénoms**
Profession
Né(e) leà
Adresse

Nom :.....**Prénoms**
Profession
Né(e) leà
Adresse

PIECES A FOURNIR :

ATTENTION : Les pièces constituant le dossier de mariage doivent correspondre à des originaux

- Dossier Mairie complété
- Extrait d'acte de naissance de chacun des futurs époux (moins de 3 mois à la date du dépôt du dossier de mariage)
- Pièce d'identité (Carte identité, passeport ou permis de conduire)
- Justificatif de domicile (facture eau, électricité, gaz, avis d'imposition de moins de 3 mois)
- Certificat du contrat de mariage délivré par le notaire (si contrat de mariage)
- Pour chacun de vos témoins, copie du document d'identité

Réunir dans certains cas :

- Dispense d'âge pour mineur avant 18 ans révolus ou mineure avant 15 ans révolus délivrée par le Procureur de la République
- Main levée d'opposition
- Acte(s) de consentement des ascendants ou de conseil de famille pour mineur avant 18 ans révolus
- Acte(s) de décès des ascendants s'ils sont tenus au consentement
- Acte de décès du précédent conjoint ou acte de naissance portant mention du décès
- Copie de la transcription du divorce ou extrait de l'acte de naissance ou de mariage portant mention du divorce pour le futur époux ou épouse
- Copie de la transcription du divorce ou extrait de l'acte de naissance ou de mariage portant mention du divorce pour la future épouse ou époux
- Dispense de publication délivrée par le procureur de la république
- Autorisation du ministre pour les militaires servant à titre étranger ou lorsque le futur conjoint ne possède pas la nationalité française.

Etrangers

En plus des pièces mentionnées ci-dessus :

- Certificat de coutume traduit en français et délivré par les ministères ou Consuls Etrangers
- Certificat de célibat délivré par le consulat ou l'ambassade
- Un extrait de naissance en original et sa traduction visés par le consulat, l'ambassade ou un traducteur agréé



Si vous avez des enfants en commun, fournir le livret de famille déjà délivré pour mise à jour.